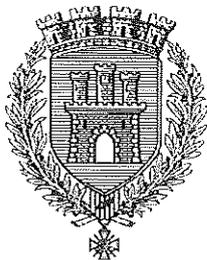


N° DEL 2014.02.12/041

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

Étaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, FABRE Mireille, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

Étaient Représentés :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

THEME : FINANCES 4.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR CULTUREL.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, AIGUIER Yvon, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

La ville de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative culturelle par le biais d'une participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés sur le tableau en annexe, pour l'exercice 2014 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Mesdames et Messieurs GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, AIGUIER Yvon, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ROUBAUD Sabin (*procuration de Monsieur NUSSBAUM Richard*), n'assistent pas à la séance déclarative du conseil municipal et ne prennent pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014

PUBLIE LE : 21 FEV. 2014

NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

Le Maire,

Gerard FROMM

Subventions aux Associations Culturelles

Année 2014

Associations	Année 2013	Année 2014
A.D.S.C.B	14 500,00 €	14 500,00 €
Association Musiques au sommet	2 000,00 €	2 000,00 €
Association Cello au sommet violoncelle en Folie	1 000,00 €	1 200,00 €
Association Centre Culturel du País Briançounes	1 000,00 €	1 500,00 €
Association Choralp Briançon	1 190,00 €	1 200,00 €
Collectif TÔTOUTART - Remp'art	3 000,00 €	3 500,00 €
Association Culture en montagne	8 000,00 €	20 000,00 €
Association Culture en montagne festival OFFENBACH	12 000,00 €	
Association Ecole du Conte de Paroles en Dauphiné	1 000,00 €	1 500,00 €
Association Festival de Musique de Chambre	12 000,00 €	12 000,00 €
Association La Biblio	2 000,00 €	2 200,00 €
Association La Compagnie Tournesol	300,00 €	300,00 €
Association Le Cœur de Vauban	14 000,00 €	14 000,00 €
Association Les Décablés	25 000,00 €	25 000,00 €
Association Les Enseignes de Briançon	7 500,00 €	7 500,00 €
Association Les Festiv'hauts	5 000,00 €	5 000,00 €
Association Olivier Messiaen au pays de la Meije	2 500,00 €	2 800,00 €
Fréquence Mistral	250,00 €	250,00 €
Association de la Société des Admirateurs du Bacchu Ber	500,00 €	500,00 €
Association Tous en scène	35 500,00 €	35 500,00 €
Association Un Temps Festif	10 000,00 €	13 500,00 €
Association du Comité de Jumelage ROSENHEIM	1 200,00 €	1 500,00 €
Association Rev'Arts Disent	300,00 €	400,00 €
Association UTL (université du temps libre)	1 000,00 €	1 000,00 €
Association Cantaloup	500,00 €	500,00 €
Association Saint-Blaise Chamandrin	760,00 €	760,00 €
Association Au dessus de la Plaine	Pas de dde	1 500,00 €
Association des Amis de l'orgue de la Collégiale de Briançon	Pas de dde	1 000,00 €
Association Assassinat de Jaurès	Pas de dde	4 500,00 €
Total Associations Culturelles	173 000,00 €	175 110,00 €

